

Décision du 5 avril 2019

Fixant la composition et le fonctionnement du jury du concours ouvert en 2019 pour l'admission d'élèves non fonctionnaires, dits élèves titulaires, à l'École nationale de la statistique et de l'administration économique, recrutement universitaire GEI UNIV

Le Directeur de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique

Vu le décret n°2010-1670 du 28 décembre 2010 relatif au groupe des écoles nationales d'économie et statistique ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2005 modifié fixant les conditions d'admission des élèves non fonctionnaires à l'École nationale de la statistique et de l'administration économique ;

Vu l'arrêté du 21 novembre 2011 portant sur les conditions d'admission et les régimes de scolarité relatifs aux formations initiales et de spécialisation de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE ParisTech) et de l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information (ENSAI) ;

Décide :

Article 1

Le jury du concours ouvert en 2019 pour l'admission d'élèves non fonctionnaires à l'école nationale de la statistique et de l'administration économique, recrutement universitaire GEI UNIV, est composé comme suit :

PRESIDENT

M. BISCOURP Pierre

Administrateur Hors Classe de l'INSEE

MEMBRES

Au titre de l'épreuve de mathématiques :

- M. DEPERSIN Jules
- M. GAILLAC Christophe
- M. PETIT Claude

Au titre de l'épreuve d'entretien de motivation :

- M. CAZAUBIEL Arthur
- Mme CURE Morgane
- M. L' HOUR Jérémie
- Mme SOLOTAREFF Rosalinda
- M. TRINH Jérôme

Article 2

En cas d'empêchement du président du jury, la présidence sera assurée par Mme SOLOTAREFF Rosalinda, Administratrice de l'INSEE.

Article 3

Le jury du concours arrête la liste des candidats admis à subir les épreuves orales, ainsi que la liste d'admis par ordre de mérite des lauréats.

Le Directeur de l'ENSAE ParisTech



Pierre BISCOURP